

Communiqué de presse

Assemblée générale BCV: les actionnaires approuvent toutes les propositions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BCV s'est tenue aujourd'hui au Palais de Beaulieu à Lausanne. Elle a réuni 786 actionnaires, représentant 80,71% du capital. Ces derniers ont accepté tous les points mis à l'ordre du jour de cette Assemblée, approuvant notamment, à plus de 90%, les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale. Ils ont ainsi plébiscité les comptes du Groupe BCV pour l'exercice 2015. Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de CHF 336 millions.

Les actionnaires ont donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice 2015. Ils ont accepté la proposition du Conseil d'administration de distribuer un dividende ordinaire de CHF 23 par action et de distribuer un montant supplémentaire de CHF 10 par action par prélèvement sur le compte de la réserve issue du capital. Le Groupe distribuera ainsi CHF 284 millions à ses actionnaires. Dans la foulée, l'Assemblée a élu un nouvel organe de révision pour l'exercice 2016, soit KPMG SA, à Genève.

Enfin, l'Assemblée générale a élu Jack Clemons au Conseil d'administration de la BCV en qualité de membre pour une durée légale et statutaire de 4 ans.

Lausanne, le 21 avril 2016

Contacts:

Christian Jacot-Descombes, porte-parole

Tél.: +41 79 816 99 30

E-mail: christian.jacot-descombes@bcv.ch

Gregory Duong, relations investisseurs

Tél.: +41 21 212 20 71

E-mail: gregory.duong@bcv.ch

Note à la rédaction:

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange), afin de respecter les principes de publicité événementielle issus du Règlement de cotation émis par celle-ci.